

Gaston CALMETTE

Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^e)

POUR LA PUBLICITÉ

S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
À L'HOTEL DU FIGARO
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & C^{ie}
8, place de la Bourse

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^e)

TÉLÉPHONE, Trois lignes : N^{os} 102.46 — 102.47 — 102.49

ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
Seine et Seine-et-Oise.....	15 » 30 » 60 »		
Départements.....	18 75 » 37 50 » 75 »		
Union postale.....	21 50 » 43 » 86 »		

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

SOMMAIRE

Un candidat à l'Académie française : ERNEST DAUDET.
La Vie de Paris : Les fleurs en exil : CH. DAUZATS.
Les fêtes de Jeanne d'Arc : ANDRÉ NÈDE, François Ferrari.
A Longchamp : RÉGINA.
Le docteur Ernest Besnier : HORACE BIANCHON.
La vie mondaine à Saint-Petersbourg : RENÉ MARCHAND.
La crise postale : Le sabotage continue.
Notes d'un Parisien : D.
Dessin : Après « l'Internationale » : FORAIN.
L'affaire Steinheil : Révélation ou plaisanterie : GEORGES GRISON.
Journaux et Revues : ANDRÉ BEAUNIER.
La propriété littéraire et artistique : Le vote de la Douma. — La propriété sans limite.
La Vie littéraire : MARCEL BALLOT.

UN CANDIDAT

L'Académie française

Doyen de l'épiscopat de France, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, est candidat à l'Académie française. Il s'est présenté au fauteuil de feu le cardinal Mathieu, à la vacance duquel il va être pourvu sous peu de jours. A l'appui de sa candidature, il vient de publier sous ce titre : *Trente-Cinq Ans d'épiscopat*, un magistral volume dans lequel sont habilement groupés par une main amie et sous des rubriques diverses des extraits de quelques-uns des nombreux écrits qu'il a tracés sa plume au cours d'une longue carrière épiscopale.

Dans ce volume où les pensées de l'écrivain sont revêtues de la plus brillante parure abondant les preuves de son érudition, de la modernité de son esprit, de sa tolérance, de son libéralisme, de l'ardent amour qu'il professe pour la France sa patrie, toutes choses qui s'accordent harmonieusement en lui avec son indomptable constant dévouement à l'Eglise catholique. Ce sont là, on en conviendra, des titres éclatants et légitimes à un fauteuil académique où siègeront déjà deux princes de cette Eglise. De tels titres ne valent pas moins, pour justifier une candidature, que des travaux d'histoire, des poésies, des discours de tribune, des romans ou des pièces dramatiques.

Mais, avant de parler de ce très beau livre, je voudrais en faire connaître l'auteur dont beaucoup de gens ne savent que le nom. Je suis d'autant plus qualifié pour le faire qu'il est mon compatriote, étant né comme moi dans le département du Gard. Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, j'y retrouve ce nom mêlé à tous ceux que j'acquiesce avec moi dans des événements devant moi des événements dont notre ville natale a été le théâtre. Ils le prouvent avec un respect révélateur de l'estime en laquelle ils tenaient la noble famille qui le portait.

Il racontaient que les Cabrières appartenaient à une très ancienne maison d'origine italienne : les Rovéri, dont une branche s'était fixée dans le Rouergue, diocèse de Béziers, et une autre branche dans le diocèse de Nîmes, où elle fit, en 1688, ses preuves de noblesse. Depuis ce jour, les membres de celle-ci ont occupé dans l'histoire de leur pays d'adoption une place considérable, et toujours avec honneur. Ils résidaient tantôt à la ville tantôt au château de Cabrières, encore aujourd'hui propriété de l'évêque et qui dresse sa vieille façade sur les pentes des pittoresques collines qu'on rencontre sur la route de Nîmes à Beaucastel.

En 1847, lorsque ses parents voulurent le faire entreprendre ses études latines, ils le mirent au collège de l'Assomption. C'était alors l'établissement scolaire le plus réputé de Languedoc et de la Provence. Il était alors dirigé par l'abbé d'Alzon, un des hommes les plus éminents du clergé français, auquel on doit la restauration de l'ordre des Augustins de l'Assomption, dont les religieux, actuellement dispersés, sont plus connus sous le nom d'Assomptionnistes et ont pris, on le sait, une active part aux récents démêlés de l'Eglise de France avec l'Etat. Au moment où j'étais dans ce collège pour y commencer mes études, le jeune de Cabrières venait d'y terminer les siennes, et quand nos maîtres voulurent nous exciter au travail, nous les tout petits, c'est son exemple qu'ils nous citaient. Je peux donc me flatter d'avoir eu le même maître à mon entrée dans la vie, que le vénérable évêque de Montpellier.

Et quel maître ! Tous ceux qui l'ont connu, tous ceux qui ont eu le bonheur de recevoir ses enseignements ont gardé de lui un souvenir inoubliable. Issu d'une opulente famille du Midi, il était à vingt ans beau comme un jeune dieu, distingué, instruit, riche par surcroît, et pouvait atteindre les destinées les plus hautes. Mais il était sans ambition ou, plutôt, il en nourrissait une que ses parents avaient à peine soupçonnée, bien qu'à l'extrémité de leur parc il eût fait construire un asile où il recueillait les orphelins de la contrée dont il se faisait le professeur et le compagnon. Il voulait être prêtre. Quand il le déclara, son père ne s'opposa pas à la réalisation de son désir. Mais il y mit une condition. Il exigea qu'avant d'entrer au séminaire il lui passât une année à Paris.

— Si, quand elle sera écoulée, lui dit-il, la vocation persiste, alors je recon-

naitrai la volonté de Dieu et je m'y soumettrai.
L'année s'écoula, la vocation persista et c'est ainsi qu'Emmanuel d'Alzon embrassa le sacerdoce. Il y a brillé jusqu'à la fin avec un éclat qui l'avait rendu populaire dans notre vieille cité, refusant, à plusieurs reprises, l'épiscopat pour se consacrer à l'éducation de la jeunesse et à la direction de l'ordre religieux qu'il avait ressuscité dans le but de donner à l'Eglise une milice de défenseurs d'avant-garde.

Lorsqu'en 1881 les congrégations furent expulsées une première fois, il était gravement malade. S'attendant à recevoir la visite du commissaire de police chargé de lui notifier le décret d'expulsion, il se fit transporter, couché dans son lit, sous le porche de son établissement. C'est là que le trouvèrent, mourant, les exécuteurs de la loi. Tout l'homme est dans ce trait, et on pourrait en citer beaucoup d'autres qui achèveraient de le peindre tel qu'il fut toujours. On ne saurait s'étonner que sa mémoire soit restée l'objet d'un culte de la part de ses anciens élèves. Parmi ceux qui sont encore de ce monde, il n'en est pas un qui ne soit prêt à lui rendre ce témoignage que ce qu'il y a de meilleur en eux, c'est de cet admirable éducateur qu'ils le doivent.

L'hommage que je lui rends, Mgr de Cabrières, qui a vécu sous sa direction plus longtemps que moi, le lui rend aussi en quelques pages superbes qui figurent dans son livre. Et il a eu bien raison de le lui rendre, car c'est l'abbé d'Alzon qui, en 1848, lui montra, comme il dit, « le chemin du sanctuaire ».

Cinq ans plus tard, à sa sortie de Saint-Sulpice, l'abbé de Cabrières célébra sa première messe dans l'humble église de son village, et dès lors sa vie sacerdotale allait se dérouler telle qu'il avait pu la rêver. Directeur pendant deux ans au grand séminaire de Nîmes, il est ensuite appelé à suppléer provisoirement l'abbé d'Alzon au collège où il a été élevé. Puis il est choisi par Mgr Plantier, évêque de cette ville, comme secrétaire particulier d'abord, comme vicaire général plus tard, et c'est de là qu'en 1874 il part pour monter sur le siège épiscopal de Montpellier.

Ce qu'il a été, pendant trente-cinq ans, à cette place éminente, son livre nous le dit. Tout en administrant son diocèse où il s'est fait vénérer autant que chérir, il n'a pas cessé de cultiver les lettres. Son goût pour elles, sa vaste érudition s'affirment au même degré, dans ces pages suggestives, que sa tolérance, son patriotisme et sa compréhension des nécessités de la vie contemporaine. Il n'y parle pas seulement, en effet, de questions religieuses. Il s'inspire aussi des événements, grands et petits, qui se passent sous ses yeux, et de ceux d'autrefois. Ses souvenirs de famille, sa visite au Pape Pie X, ses promenades dans la campagne romaine, les états du Dauphiné, la Révolution, l'assassinat du président Carnot, la mort du poète nîmois Jean Reboul dont il fut l'ami, la correspondance de Guizot avec la famille Lenormand lui suggèrent des commentaires ingénieux où se trahit l'âme d'un écrivain très littéraire, et qui constitue un titre autorisé aux honneurs académiques.

Même lorsque, en sa qualité d'évêque, il défend les intérêts de l'Eglise et se plaint des iniquités dont elle est victime, il reste un maître écrivain. Il l'est lorsque, par exemple, il nous raconte son séjour au séminaire de Saint-Sulpice et évoque, comme l'avait fait Renan, l'image de ses professeurs ; il l'est encore lorsque, à propos de la loi de séparation, il écrit les lignes suivantes qui méritent d'être citées comme une preuve non pas seulement de son talent et de la hauteur de ses vues, mais aussi de l'esprit de justice avec lequel il parle du passé.

Après avoir déclaré qu'il ne peut y avoir à ses yeux qu'une seule et véritable Eglise, celle dont le chef est le Pape, il exprime néanmoins le regret de voir la loi creuser un fossé entre l'Etat d'une part et, d'autre part, l'Eglise catholique, les confessions protestantes et la synagogue. Il ajoute ensuite :

« Quand l'Etat se sépare de la société religieuse juïdique, il fait semblant d'ignorer le passé de cette synagogue que le plus Juif des apôtres, saint Paul, avait tant aimée et que dans sa piété filiale en même temps que, dans son ardent adoption des dogmes chrétiens, il voulait enterrer avec honneur. Ce ne sont pas des funérailles que nous avons depuis vingt siècles décernées à l'Eglise mère dont nous sommes issus ; nous avons constamment dans les mains ses livres de doctrine, de morale, d'histoire, de poésie ; nous prions avec ses prophètes, nous chantons chaque jour ses cantiques ; elles est pour nous l'aïeule vénérée dont les récits bercent et charment toutes les jeunes imaginations. Ce n'est pas nous qui cesserons jamais de parler à nos enfants de Moïse, de David, des tribus d'Israël et de Juda, du temple de Jérusalem et de ses admirables destinées ; mais à nos yeux, cependant, la synagogue n'est plus une Eglise ; il lui manque d'avoir franchi notre seuil et de s'être inclinée devant notre grand prêtre, le vicaire et le successeur de son adorable Messie, qui est notre Dieu à jamais béni ! »

Voilà, certes, un hommage équitable rendu au passé ; il ne peut émaner que d'un esprit tolérant et libéral. Les jugements que Mgr de Cabrières porte sur les préteurs de la Révolution, sur la Révolution elle-même, sont marqués de la même empreinte. Dans l'un d'eux, consacré aux victimes de ces temps calamiteux, il ne craint pas de saluer Barnave :

« Et vous enfin, Barnave, écrit-il, plus ardent, plus violent, vous qui aviez un jour osé regarder le sang innocent cou-

ler sans en frémir, malgré cette faute, je vous salue ! Vous étiez mobile, comme cette nation française à laquelle vous rendrez cet hommage qu'elle sait mieux aimer que haïr ». Vous avez regretté la paix de vos foyers, la tranquillité de votre existence de province ; vous avez courageusement exposé votre vie pour détourner les dangers que vous aviez imprudemment attirés sur des têtes royales, et, devant la perspective de la mort, vous n'avez demandé d'autre récompense que de baisers la main d'une femme dont vous aviez peut-être soupçonné la vertu et méconnu le caractère ! Votre âme était capable de monter plus haut que vos talents, et Mirabeau disait tout autant que ces talents dépasseraient de beaucoup la mesure commune, si on leur permettait de grandir ! Comme Mme Roland, vous avez en mourant demandé compte à la liberté des terribles déceptions auxquelles son culte vous condamna ! Puisse la paix du ciel vous avoir répondu, en vous dédommageant des douleurs de la terre ! »

Il n'est pas nécessaire de multiplier les citations pour démontrer quelle âme généreuse vibre sous la soutane de cet illustre doyen de l'épiscopat français. Ardent à défendre sa foi, il n'a jamais vu dans ses adversaires des ennemis qu'il faut exterminer, mais des dissidents qu'il faut convaincre. Il leur conserve, même dans la bataille, cette pitié affectueuse dont son maître, le Christ, a donné tant d'exemples. Il est l'homme de l'Evangile, mais il est aussi l'homme de son temps. Il s'associe à toutes les aspirations qu'on fait éclater nos jours ; il y cède, si elles ne lui semblent pas contraires aux intérêts religieux et nationaux. S'il lui apparaît qu'elles menacent ces intérêts, il y résiste et s'efforce de les contenir. Mais on ne saurait le classer dans aucun des partis politiques que se disputent le pouvoir et qui, malheureusement pour nous, ont créé des camps ennemis sur une terre commune. Aucune gloire nationale ne le trouve indifférent et, comme les douleurs de l'Eglise, les douleurs de la patrie sont les siennes.

Ernest Daudet.

LA VIE DE PARIS

LES FLEURS EN EXIL

Expulsées du Cours-la-Reine, où elles tenaient leurs meetings de printemps et d'automne, les roses et les clématites, les tulipes et les azalées, les capucines, les orchidées, les girofles et les verveines se montrent, dans leur exil des Tuileries, plus provocantes que jamais.

Sous le grand vélum blanc, mêlé de vert tendre, qui les abrite des rayons du soleil, baignées d'une lumière très douce, elles ont des coquetteries qu'on ne leur connaissait pas : leurs corolles semblent plus alanguies, leurs couleurs plus veloutées, leurs parfums plus pénétrants.

On leur a fait un beau logis. D'abord une vaste tente à trois travées. Nef et bas côtés. Un temple, que supportent soixante colonnes. Sur un tapis de violettes, à l'entrée, une gracieuse figure de Psyché.

Aux deux extrémités de la nef s'étagent en amphithéâtre mille rhododendrons de toutes couleurs.

Plus bas, en des parterres à la française, les élégantes azalées aux nuances légères, aux tons de chair, voisinent avec les hortensias roses, blancs, mauves, rouges et bleus, avec les iris superbes et les étranges calcéolaires pointillés d'or, les tulipes habillées à la Scapin et les nobles lis.

A la surface d'un large bassin, leurs feuilles étalées, dorment les nymphéas. Toutes les variétés de la fleur aquatique sont là. Non loin des begonias et des œillettes, à côté de deux nouveautés que présente M. de Vilmorin, l'« hotia » et la « dimorphotoca » dont les fuseaux sont de neige et de fleur de pêche, chantent les coquelicots, les sauges, les bleuettes et les capucines.

Les géraniums éclatants contrastent avec une sombre, minuscule et amusante forêt d'arbres nains du Japon.

On a disposé les légumes et les fruits dans des serres intermédiaires, formant passage au parc des instruments de jardinage, et le parc est bordé de galeries couvertes, où sont installés des marchands de mille objets divers.

Ce coin, très bruyant, très animé, très pittoresque sépare le grand hall du salon des roses, dont rien ne saurait exprimer la splendeur.

M. Vacherot, l'organisateur de l'exposition, se révèle ici magicien. Par le groupement des roses les plus rares, soit sur tiges, soit jetées en manteau sur les plates-bandes, soit disposées en corbeilles, par les sélections de variétés, de couleurs, il a obtenu des effets merveilleux.

A droite du salon des roses, encadré par les fougères, les palmiers, les anthuriums, les caladiums, les crotons, les capillaires, toutes les plantes et toutes les fleurs d'ornementation, un vieil orme séculaire, au tronc noueux, aux branches tordues, porte les orchidées.

baies ouvertes au centre ou aux extrémités des diverses tentes. On a l'illusion d'une immense serre fleurie, au milieu d'un parc. On ne regrettera pas les serres du Cours-la-Reine.

Ch. Dauzats.

Échos

La Température

Nous avons eu hier, à Paris, une très mauvaise journée : le ciel couvrait de gros nuages, de fréquentes ondées et une température aigre, presque hivernale, c'est-à-dire un ensemble de causes et d'effets plus ou moins favorables que les Parisiens aient eu, en cette froide journée, bien plus la sensation de décembre que celle, ordinairement si agréable et si douce, que procure le mois de mai. Espérons que c'est en fin la dernière morsure de l'hiver.

La température reste donc très fraîche dans la région parisienne. Dans la matinée, le thermomètre marquait 7° au-dessus de zéro et 14° à cinq heures du soir. La pression barométrique accusait à midi 758^{mm}, à Bordeaux 753^{mm}. La pression baisse sur les îles Britanniques ; elle a monté dans l'Europe centrale.

Des pluies abondantes sont tombées sur l'Espagne ; en France, on n'en signale qu'à Biarritz.

Dans nos régions de l'Est la température a monté fortement ; on notait 5° au Havre, 16° à Clermont, 12° à Marseille, 23° à Alger ; 1° au-dessus de zéro au pic du Midi.

En France, des pluies sont probables, principalement dans le Sud et l'Ouest. (La température du 16 mai 1908 était, à Paris : 15° au-dessus de zéro le matin et 16° l'après-midi ; baromètre : 761^{mm} ; ciel très nuageux.)

Da New York Herald :
A New-York : Temps couvert. Température : maxima, 20° ; minima, 15°. Vent variable.

A Londres : Temps couvert. Température : maxima, 12° ; minima, 4°. Vent est-nord-est. Baromètre : 757^{mm}.

A Berlin : Température (à midi) : 12°.

Les Courses

Aujourd'hui, à deux heures, Courses à Saint-Cloud. — Gagnants du Figaro :

Prix des Myosotis : Picrot III ; Quindunc.
Prix d'Herbeville : Capriciosa ; Silver Streak.
Prix de Plaisir : Rhocide ; Saint Marcel.
Prix de Châteaufort : Wilhelmine ; Hâte.
Prix des Bouleaux : Schuyler ; Mosquito.
Prix de Guyancourt : Taupin ; Raoul de Nangis.

UN PAVOISEMENT

Certains « penseurs » semblent s'amuser beaucoup, depuis trois jours, du spectacle que Paris leur donne. Ils s'amuse, et ils arguent. « Vraiment, disent-ils, supposait-on que le Parisien, Empereur de la Fronde et prince de la Blague,

fût si prompt à « s'exciter » sur une béatification ? Et peut-on rien imaginer de plus singulier que ce luxe de pavoisement déployé en l'honneur de Jeanne d'Arc et auquel on voit s'associer, à cette heure, tant d'hommes qu'aucune ferveur religieuse, jusqu'ici, n'animait ? »

Il est vrai. C'est là un spectacle inattendu, et qui s'accorde mal, en apparence, avec les traditions de cette ville-ci. Et nos « penseurs » ont raison d'affirmer qu'au nombre des Parisiens qui plantent des drapeaux à leurs fenêtres en souvenir de la Bienheureuse, il en est plus d'un qui serait fort embarrassé de nous renseigner sur les exploits qu'il célèbre, — de nous raconter Jeanne d'Arc, si sommairement que ce soit...

Mais qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve que si la béatification de Jeanne d'Arc est un sujet de noble et pieuse joie pour les croyants, elle est pour beaucoup d'autres l'occasion d'une manifestation pleine de sens, et qui a bien son prix : on peut pavoyer pour quelque un ; on peut aussi pavoyer contre quelque chose, et c'est ce qu'un grand nombre de Parisiens ont senti.

Même aux yeux des plus ignorants, Jeanne d'Arc est mieux qu'un personnage d'histoire ; elle est un symbole, et son nom demeure dans nos mémoires comme la représentation idéale de vertus sublimes et nécessaires, dont les moins pessimistes ont l'impression que nous sommes en train de perdre le goût.

Est-ce notre faute ? Pas tout à fait, et ce peuple-ci veut assurément mieux que les doctrines qu'il a l'air d'aimer. Il n'en est pas moins l'esclave, pour l'instant, de ces doctrines-là. Elles l'oppriment, elles pervertissent son cœur, elles voudraient le détacher de tout ce qui fait qu'une nation est forte : l'esprit de discipline, le respect des traditions sacrées, la foi, l'ingénu et ardent amour de la patrie. Or Jeanne d'Arc, c'est tout cela.

Pavoyer en l'honneur de Jeanne d'Arc, c'est donc aussi pavoyer contre les hommes et contre les idées qui tendent précisément à tuer chez nous « tout cela ».

Et voilà pourquoi l'idée de mettre des drapeaux à leurs fenêtres est venue, depuis trois jours, à tant de braves gens, — même à des gens qui ne se rappellent plus que confusément leur histoire de Charles VII.

A Travers Paris

Le Président de la République et Mme Fallières inaugureront ce matin, avec M. Ruau, ministre de l'Agriculture, l'exposition florale du printemps installée cette année, en raison de la démolition des serres du Cours-la-Reine, dans le jardin des Tuileries.

M. Fallières recevra à l'Élysée une mission spéciale, composée d'officiers de l'état-major de l'armée japonaise, qui vient d'arriver en France et doit y faire un assez long séjour pour étudier certains détails de l'organisation adminis-

trative de notre armée dans nos bureaux militaires.

Cette mission sera présentée au chef de l'Etat par S. Exc. le baron Kurino, ambassadeur du Japon.

C'est ce matin qu'entrent en loge à Compiègne les concurrents pour le grand-prix de Rome de composition musicale, au nombre desquels se trouve une concurrente, Mlle Nadia Boulanger.

L'Etat, fort galamment, a fait remettre à neuf pour cette dernière un des petits appartements qui servaient autrefois de logis aux invités des fameuses « séries de Compiègne » sous Napoléon III.

Mlle Nadia Boulanger aura à son service une femme de chambre, la seule personne qu'elle pourra voir pendant sa reclusion de « logiste », qui rappelle un peu celle des cardinaux en conclave, et au service de son art un piano.

L'appartement est d'ailleurs fort coquet, et les membres de l'Académie des beaux-arts qui en surveillaient hier les derniers apprêts, ont eu la pensée charmante de garnir de muquet les deux vases de Sèvres placés sur la cheminée et sur la table de travail.

Le comte d'Haussonville vient d'être désigné par ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques pour représenter cette compagnie aux fêtes prochaines du 350^e centenaire de la fondation de l'université de Genève.

Nul ne pouvait mieux représenter, ni plus à propos, l'Institut de France à ces fêtes de Genève, que le châtelain de Coppet, séjour illustré par Mme de Staël et autour duquel le souvenir de l'auteur de *Corinne* est resté si populaire.

M. Jules Cambon, notre ambassadeur à Berlin, vient d'avoir l'agréable surprise de recevoir six « cartons » de Luc-Olivier Merson, qui sont bien la plus délicate illustration qu'on ait jamais faite des *Contes de Perrault*.

Ces « cartons » esquissent de grands panneaux décoratifs destinés à l'un des salons du nouvel hôtel de notre ambassadeur construit M. Chédanne, architecte du ministère des affaires étrangères.

M. Merson y traduit du spirituel et gracieux pinceau auquel on doit la charmante décoration du pavillon de Sylvie à Chantilly, quelques scènes inspirées par *Camille*, *le Petit Poucet*, *Riquet à la houppe*, *les Fées*, *le Chat botté* et *la Belle au bois dormant*.

M. Jules Cambon a écrit au maître ses « cartons », avec l'expression la plus flatteuse de son remerciement et en le priant de se mettre à l'ouvrage le plus tôt possible pour l'exécution définitive d'un ensemble qui fera grand honneur à l'Ecole française.

UNE FEUILLE QUI POUSSÉ

N'est-ce pas une des plus jolies choses du printemps, une petite feuille qui pousse... ? Un matin, vous apercevez un étroit feston vert monté sur un bout de tige. Que c'est fragile !... Une feuille de quatre jours semble se tenir sous une paleur argentée. On dirait d'une jeune, couverte d'un fin duvet blond.

Par les temps gris, une petite feuille verte à l'air de tenir tout l'horizon. Sa couleur lui. Plus le ciel est bas, plus elle voudrait hauser sa grâce légère. Mais un ciel trop éclatant l'opprime. Au plein soleil de mai, la peau de la petite feuille durcit, se hâte.

Un tout petit en regardant un géranium de cinq sous. Celui-ci fut apporté du marché au mois d'octobre de l'année dernière. Comme il était d'espèce modeste, on l'a relégué sur la fenêtre de l'office.

Tout cet hiver, il a eu l'existence d'un gamin pauvre de Paris ; il a vécu seul et dédaigné, dehors.

Du moindre soin, d'une goutte d'eau, il profitait pour grandir un peu. Maintenant, à prospérer ; sur la fenêtre, on ne voit plus que ses feuilles pressées, d'un vert robuste ; il a fait preuve d'un bel amour de la vie. Il y a, dans cette fleur de cinq sous, un bon exemple. — H. T.

Notre distingué collaborateur M. Henry Bordeaux fera après-demain mercredi, à quatre heures, aux salons Malakoff, sous les auspices des Conférences Violon-Hugo, une conférence sur « l'Honnête Femme dans le roman moderne ». On devine avec quel goût et quel talent le délicat romancier traitera ce joli sujet de littérature et de morale contemporaine.

Une vente très importante aura lieu à la fin de la semaine prochaine, à la galerie Georges Petit, la vente des tableaux anciens et pastels composant la collection de M. P. M... Les enchères, fixées au vendredi 28 mai, seront dirigées par M. Lair-Dubreuil, assisté de M. Henri Haro, expert.

Il y aura exposition particulière le mercredi 26 mai ; exposition publique, le lendemain. La collection compte une centaine de tableaux remarquables des écoles hollandaise, flamande, française, italienne et espagnole.

Tous les dimanches à Longchamp, toutes les expositions de peinture, toutes les réunions mondaines regorgent de monde ; c'est la pleine saison. Aussi est-ce en ce moment que les Parisiennes s'efforcent de déployer toute leur élégance. Les chapeaux surtout ont l'objet de tout leur luxe ; il faut à chaque réunion en produire un nouveau qui coiffe merveilleusement et qui fasse sensation.

Hier, à Longchamp, on en remarqua de fort jolis drapés de linon ou garnis de fleurs en dentelle. Ils étaient de la maison Amicy, rue Royale. Toutes les élégantes l'avaient d'ailleurs dévotement répété à l'envi : « Vraiment le chapeau Amicy embellit ! »

Le maître Albert Bartholomé vient de terminer un superbe dessin pour le pro-

gramme du gala Beethoven du 25 mai à l'Opéra.

Voulant définir la « Symphonie héroïque », l'auteur du « Monument aux morts » a confondu dans un même hommage Beethoven et Rude qui eurent une même pensée. L'un a dit : « J'ai fait de la musique pour cette mort » ; — il parlait de celle de Napoléon. L'autre a fait un tombeau pour glorifier ce mort. C'est donc une véritable œuvre d'art que le comité du monument Beethoven offrira à tous ceux qui se rendront à cette fête en l'honneur du plus grand musicien.

Dans *l'Impasse*, la pièce que vient d'afficher le théâtre des Bouffes-Parisiens, Mlle Prince, non contente de camper avec esprit un rôle épique, remporte de plus un superbe succès d'élegance.

Ses adorables toilettes, et en particulier sa robe du soir en charmante « œillet rose », toute ruisselante de perles dans le ton, pure merveille de parisianisme, lui valent à l'entrée de sa nombreuses interrogations que, pour répondre à la coquette féminine en éveil, il est juste de rendre ici un public hommage à Margaine-Lacroix, la talentueuse créatrice de toutes ces silhouettes d'un inédit délicieusement artistique.

Hors Paris

L'université de Louvain vient de célébrer par de belles fêtes le soixante-quinzième anniversaire de sa reconstitution.

L'Académie française y était représentée par M. René Bazin, l'Académie des sciences par M. Lemoine, l'Académie des sciences morales et politiques par M. de Franqueville. Mgr Duchesne, l'éminent directeur de notre Ecole française de Rome, avait été invité par l'université de Louvain à venir recevoir le titre de docteur en théologie, ainsi que d'autres prélats parmi lesquels on cite l'archevêque de Westminster.

L'auteur de *l'Histoire ancienne de l'Eglise* revenant d'Égypte, où il avait été officiellement délégué pour représenter la France au congrès d'archéologie classique qui s'y est tenu récemment sous la présidence de M. Babelon. Il a fait, à Alexandrie, une conférence (les savants et très jolies sur le sanctuaire grec d'Aboukir ; il en a fait une autre au Caire, sous les auspices de Fuad-pacha, celle du Khédive, sur le rôle qu'a eu l'Égypte dans l'histoire du christianisme.

Nouvelles à la Main

— Des mains criminelles ont incréduité hier la boîte aux lettres de la rue des Petits-Champs.

— J'avais justement jeté à cette boîte le pli par lequel j'envoyais mon obole à l'œuvre pour laquelle vous avez bien voulu me quêter...

— Le syndicat de l'Alimentation veut manifester en faveur des postiers.

— En se mettant en grève et en affamant Paris.

— Mais alors les postiers mourront de faim comme les autres ?

— Oui, mais ils ne pourront pas douter des sympathies de l'Alimentation.

Les saboteurs :

— Ils ont coupé des lignes téléphoniques à Chantilly.

— Il va falloir changer le sexe de la formule classique et dire désormais : « Ne coupez pas, messieurs ! »

Après "l'Internationale"

Par FORAIN



— Notre bon camarade Simyan devrait bien entonner le Chant du Départ...

visant l'amodérisme des dépenses improductives. Ces diminutions porteront sur divers chapitres pour un montant d'environ 55 millions de francs.

La Vie mondaine A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Petersbourg, 27 avril 10 mai. S. A. I. la grande-duchesse Vladimir a été reçue en séance solennelle, à l'Académie des beaux-arts, par M. Botkine et tous les membres du conseil. Elle a lu, debout, un discours dans lequel elle promettait de continuer, dans le même esprit, l'activité du grand-duc.

S. A. I. le grand-duc Cyrille a été inscrit de nouveau dans les rôles de la marine avec le grade de capitaine de frégate.

La représentation à la Cour des Frères ennemis, remise en raison de la mort du grand-duc Vladimir, a eu lieu avec beaucoup d'éclat.

L'Empereur, entouré des membres de sa famille, les grandes-duchesses Elisabeth et Tatiana, les grands-ducs Serge Mikhaïlovitch et Dmitri Pavlovitch, les princes Jean, Gabriel, Oleg et Igor, y assistait et applaudissait fréquemment les beaux vers de son cousin. Le grand-duc Constantin, président de l'Académie des sciences, s'était réservé dans l'immortelle tragédie de Schiller qu'il a si brillamment traduite le rôle de Don César et l'on peut dire qu'il y avait apporté, avec son âme de poète et sa distinction de prince du sang, toutes les remarquables qualités scéniques qu'on lui connaît depuis de longues années.

Le capitaine Gerken fut, d'autre part, un excellent Don Manuel et, héritier du talent de son père, le jeune prince Constantin, un adolescent de seize ans, s'acquitta à merveille, dans la suite du prince de Messine, du rôle de chevalier qui lui avait été confié. Les deux rôles de femme — fort difficiles d'ailleurs — étaient remarquablement interprétés par deux artistes des plus distingués du théâtre russe, Mlles Kotlarevsky et Mousine-Ozarovsky.

Parmi les autres acteurs — des officiers aux gardes — également très applaudis et très fêtés, il faut citer notamment : Les colonels Triepoff et Krivitsky, les capitaines Elaguine, Persky, Giotoff, von Witt, les lieutenants prince Oukhtomski, de Benkendorff, les sous-lieutenants Vasilienko, Boidel, Volkoff, etc.

Les costumes étaient tous d'une suprême élégance et l'on reconnaissait à l'admirable mise en scène toute l'expérience du régisseur Arbatoff. Enfin les chœurs de l'Opéra étaient venus apporter à cette inoubliable soirée, qui fut pour le grand-duc Constantin un véritable triomphe, leur précieux concours, et leur succès fut des plus vifs dans leurs superbes mélodies du quatorzième siècle, d'un cachet si original.

Outre les grands dignitaires et les hauts fonctionnaires, beaucoup de généraux, d'armateurs, de savants et même quelques publicistes avaient été conviés à cette solennité artistique.

Reconnu notamment : Général baron Fredericksz, duc et comtesse Nicolas de Leuchtenberg, comte et duchesse Benkendorff, prince et princesse Dolgorouky, prince et princesse Troubetzkoi, M. et Mme Bakhtin, M. et Mme Sabouroff, général Massoloff, comtesse Klemmichel, prince et princesse Orloff, M. Akimoff, le ministre de l'Agriculture et Mme Krivocheïne, les ministres du commerce, des voies de communications, le général Southonoff, ministre de la guerre, etc.

On a parlé à différentes reprises de plusieurs voyages que l'Empereur entreprendrait

cet été, mais ce ne sont, pour le moment, que nouvelles absolument prématurées. Il paraît, d'après des informations puisées à bonne source, que Sa Majesté aurait seulement l'intention de se rendre, dans le courant de mai, à Stockholm et, à la fin de juillet, à Poltava pour l'inauguration du monument commémoratif de la victoire russe. Quant au voyage en Italie — qui n'aurait certainement pas lieu avant le mois d'août — il demeure encore incertain et aucune décision n'a été prise, à son sujet.

On peut considérer comme prochain un important mouvement diplomatique portant sur les ambassades de Vienne, Madrid et Constantinople.

Dans les milieux généralement bien informés on parle du général prince Engalitcheff pour Vienne et de M. Tcharvoff, le distingué adjoint du ministre des affaires étrangères, pour Constantinople.

René Marchand.

LA CRISE POSTALE

Le Sabotage continue

L'heure est passée où les citoyens Pauron et Lamarque étaient acclamés par une foule délirante. Maintenant, ils parlent dans des salles presque désertes. Et c'est en vain que les plus intrépides meneurs de la C. G. T. leur apportent le secours de leur éloquence démodée. La seconde grève des postiers est terminée, si l'on peut dire qu'elle ait jamais existé réellement.

Hier encore, 195 postiers ont repris le travail. Alors, les révoqués, qui ne peuvent attendre un secours que d'un mouvement violent, s'agitent, pérorant, parlent ouvertement du sabotage. Mieux, ils l'organisent. La nuit dernière, on a tenté d'isoler complètement Paris. Tant de fils téléphoniques et télégraphiques ont été coupés ou dérangés que nous ne savons si nous devons en faire l'énumération. Tâchons de résumer.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE
Nord : neuf fils ;
Est : sept fils ;
P. L. M. : dix-huit fils ;
Bourbonnais : quatre fils ;
Direction de Mantes : dix fils.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE
Les saboteurs ont « mêlé » les fils téléphoniques, c'est-à-dire qu'ils ont lié ensemble plusieurs fils, de sorte que les communications se fussent égarées d'une ville à l'autre. Ou bien les saboteurs ont, plus brutalement, coupé les fils. Et voilà les lignes qui se sont trouvées interrompues hier matin.

Paris-Elampes, Paris-Poincaré, Paris-Angoulême, Paris-Poitiers, Paris-Bordeaux, Paris-Dijon, Paris-Lyon, Paris-Bourg, Paris-Macon, Paris-Annemasse, Paris-Grenoble.

Paris-Méru, Paris-Moulins, Paris-Eu, Paris-Melun, Paris-Lille, Paris-Mantes, Paris-Caen, Paris-Saint-Lô, Paris-Rouen.

On voit que les amis du citoyen Pauron avaient travaillé avec une prodigieuse activité. Rien n'est plus aisé qu'un gréviste, rien, sinon un travailleur. Les ouvriers des lignes se sont rendus en hâte sur le lieu des sabotages. Et tout s'est trouvé rapidement remis en état.

Ce n'est pas tout. On a arrêté un saboteur. C'est un nommé Léonce Bastide, ouvrier d'équipe. Vers trois heures et demie du matin, il se trouvait sur le talus du chemin de fer près de la gare du Pecq. Deux agents qui passaient le virent. Il cherchait à atteindre les fils télégraphiques. Les policiers s'élançèrent vers lui. Il s'entendit en criant : « A moi, Victor ». Et, à ce cri, une automobile s'avance. Mais à la vue des agents, le chauffeur se hâta de mettre la troisième vitesse. L'automobile disparut. Ses lanternes n'étaient pas allumées.

Cependant, le saboteur essaya de se défendre. Il brandissait une longue pince. Les agents montrèrent leurs revolvers. L'homme se laissa conduire au poste. Il dit qu'il ne connaissait pas les automobilistes, sauf toutefois le conducteur, un nommé Coste. Il avoua qu'il avait l'intention de couper les lignes. Au reste, il portait les pinces et les fils nécessaires.

Aux termes de la loi, Léonce Bastide est passible d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 1.000 francs.

Que va-t-il rester aux agitateurs ? Il n'y a plus de grévistes. Et voilà qu'on trouve moyen d'arrêter les saboteurs. Il y a bien la C. G. T. Et, en effet, aux deux meetings tenus hier au Tivoli et au manège Saint-Paul, de nombreux délégués de syndicats sont venus affirmer qu'ils se solidarisaient avec les postiers : il y a les électriciens, les employés, les métallurgistes, les maçons, les terrassiers, les cimentiers, les mouleurs en cuivre, les coiffeurs eux-mêmes, les jardiniers. Ouais ! Rassurons-nous. Ce n'est pas bien grave. Et le temps n'est pas loin où les cinq cents révoqués écrieront aux députés pour les prier d'user de leur influence pour obtenir leur réintégration.

Des inconnus ont essayé d'incendier deux boîtes aux lettres. Voilà quel moyen ils avaient employé : ils avaient jeté des copeaux contenant du phosphore, dans la boîte de la rue de la Banque et dans celle de l'hôtel des Postes.

Rue de la Banque, des agents ont aperçu de la fumée, et éteint l'incendie. Rue du Louvre, ce sont les trieurs eux-mêmes qui ont constaté le sabotage.

Une enquête est ouverte. Le soir, meeting au manège Saint-Paul. Il n'y avait que les grévistes pour y assister, et, si une centaine d'ouvriers agricoles n'étaient venus se joindre à eux en chantant l'Internationale, l'assistance eût été des plus réduites.

M. Vallet a été le premier à prendre la parole, non sans quelque amertume : — Nous ne sommes plus, a-t-il dit, qu'une poignée, mais une poignée décidée à tout, prête à agir et à défendre ses droits jusqu'au bout, même si les organisations ouvrières ne viennent pas à nous.

M. Pauron dit toute sa tristesse étonnée de ne pas être encore arrêté, et MM. Chastanet, Choiseau, Le Gléon ont donné libre cours à leurs coutumières improvisations révolutionnaires.

Enfin M. Subra a déclaré que le mouvement des postes devait s'effacer devant le mouvement révolutionnaire.

Sur quoi un ordre du jour a été adopté proclamant la grève à outrance.

Les postiers du Havre ont demandé leur réintégration. Les services fonctionnent partout normalement et de ce mouvement avorté des agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T. il n'en est plus question que dans des meetings organisés par d'autres syndicats professionnels, meetings où l'on prodigue des consolations aux révoqués et où les représentants les plus notables de la C. G. T. font, comme à Marseille et à Toulon, des appels à la grève générale.

Malheureusement, on constate, par contre, dans toutes les régions, des actes de sabotage. L'administration les fait révoquer très rapidement ; mais leur multiplicité n'est pas sans avoir quelques inconvénients.

A la liste de ces actes stupides fournie par le sous-secrétariat des postes et télégraphes, il faut encore en signaler quelques-uns : A Longwy, à deux kilomètres environ du bureau, quatre fils coupés sur la route de Villers-la-Montagne ; entre Malesherbes et Montargis, un poteau saisi, et près du village de Pezens, trois fils très nettement sectionnés.

Des instructions ont été données de multiplier les postes de surveillance afin d'en éviter le retour.

A propos de la grève générale

Un courageux avis

Hier à la fin du congrès des mineurs tenu à Lens, M. Niel, secrétaire général de la C. G. T., a pris la parole et voici ses déclarations aussi courageuses qu'importantes :

Il n'est pas douteux que nous traversons ce moment une période intéressante et critique, dangereuse même ; nous voyons maintenant dans l'Etat socialiste des populations qui semblent condamnées à vivre en dehors. Ces nouveaux venus, ce sont les postiers ; ils sont maintenant accablés d'employer les moyens que tout syndicaliste approuve, c'est-à-dire la grève dirigée contre leur patron l'Etat.

L'heure est dangereuse, il faut que les militants puissent tout leur sang-froid et obéissent plus à leur raison qu'à leur cœur. Quand il y a une panique sur un navire, si le capitaine perd son sang-froid et quitte la barre, le vaisseau s'engloutit ; il en est de même pour la classe ouvrière. A l'heure actuelle, notre navire est ce prolétariat ; il suffit d'une fausse manœuvre de ceux qui dirigent le mouvement pour tout conduire à la perte ; il faut donc réfléchir avant d'agir, c'est ce que va faire demain la C. G. T. par l'organe du comité confédéral qui se réunira à Paris pour étudier la situation et voir où va le navire prolétarien, voir quels sont les dangers qu'il peut rencontrer sur sa route et diriger le mouvement d'action, pour aider les postiers qui réclament le concours du prolétariat tout entier.

Certains de nos amis et plus particulièrement ceux de l'extrême-gauche syndicaliste croient qu'il suffit à la C. G. T. de se réunir et de dire que la grève générale est votée, il faut que l'organisation appelée à la bataille existe réellement non sur le papier, mais qu'elle groupe des militants ; ce serait commettre une faute impardonnable que de ne pas dire toute la vérité au prolétariat ; ce serait un crime que de bluffer en action syndicale. Ayons le courage de notre propre situation et de nos opinions ;

envisageons nos cadres et nos effectifs ; étudions nos forces réelles, nous verrons de suite dans quelle mesure nous pourrions livrer combat à travers toute la France. Certains croient qu'il suffit d'une infime minorité pour déclencher des mouvements. En cela, ils s'appuient sur les faits acquis par l'histoire ; en supposant que par le passé les minorités aient été toujours les promoteurs des mouvements sociaux et aient déclenché certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il y a cent ans, peut être vrai dans une certaine mesure ; seulement maintenant nous savons ce que valent les mouvements d'enthousiasme ; ils sont comparables à des feux de paille ; il faut certaines révolutions, ce n'est pas suffisant pour faire de cette théorie un dogme ; ce qui était vrai il

ne sait combien de discours. Il n'en faut pas tant pour le disposer à croire que tout est pour le mieux dans la plus belle des anarchies.

Un menu couplet d'Internationale de temps en temps ; et il jubile.

André Beaunier.

La Presse de ce matin

Le Journal officiel publie ce matin : Un arrêté aux termes duquel la médaille d'honneur des épidémies en bronze est décernée à Mlle Voisin, suppléante à l'hôpital Claude-Bernard.

Un arrêté portant de 88 à 91 le nombre total des membres du Conseil supérieur des beaux-arts.

Un arrêté aux termes duquel sont nommés membres du Conseil supérieur des beaux-arts : MM. Rivet, Baudin, sénateurs; Buyat, A. Sarraut, députés; Walther, artiste graveur, membre de l'Institut.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Petit Parisien : De Berlin. Je tiens de source parlementaire que pour le cas où les conservateurs refusent, définitivement de voter le projet de réforme financière tel qu'il a été présenté par le gouvernement, dans ses parties essentielles tout au moins, le chancelier serait formellement résolu à dissoudre le Reichstag et à en appeler au pays.

LA POLITIQUE

Le Gaulois : Jeanne d'Arc : Elle appartenait à tous ; ils veulent qu'elle soit à nous, rien qu'à nous ; ils s'en désintéressent et nous l'abandonnent.

L'Éclair, sous la signature de M. Judet :

L'instinct de conservation et de salut, qui nous empêche de périr, garde encore sa part de sagesse. L'élan qui emporte le pays entier vers l'image sublime de Jeanne d'Arc agit universellement. Aucun des emblèmes qui, durant la moitié d'une semaine, ont été, par les journaux, les tracts, la banalité des cérémonies innombrables, se répandaient également à une pieuse confiance dans la vertu d'un nom qui fait taire nos discordes, qui nous unit par la glorification d'exploits immortels. La fête de Jeanne d'Arc a prouvé la nécessité de son existence.

Aux pouvoirs publics de suivre l'avis et de le traduire en organisation définitive.

L'Humanité, sous la signature de M. Jaurès :

Un des orateurs du banquet royaliste a protesté, hier, contre ceux qui disent qu'aujourd'hui Jeanne d'Arc serait républicaine. Il a assuré qu'elle serait royaliste et catholique. Voilà, de part et d'autre, des jeux d'esprit bien puérils. Ce qui est vrai, c'est qu'elle a été une force vivante et populaire, qui ne se laissait pas immobiliser par des formules d'autorité et par la superstition de la hiérarchie. Et ce qui est vrai aussi, c'est que le parti catholique témoigne à cette heure d'une singulière impuissance à se renouveler aux sources vives.

L'Aurore :

Sabotez donc. Plus on sabote, plus on tremblera, plus on s'affolera. Le sauveur est là-bas, qui attend le signal. Quelque temps qu'il attende, il attendra. Le signal, c'est la révolution. C'est la révolution qui vient d'être constaté au Péou. Une enquête s'impose. Qui donc fait les frais de ces exeursions ? A qui de droit de veiller.

La Libre Parole, sous la signature de M. Drumont :

A certains signes, il semble que la grève de ces pauvres postiers ne se terminera pas par une victoire pour eux, et qu'elle est menacée de prendre fin bientôt.

La Petite République :

Les postes grévistes agissent sagement en répudiant toute solidarité dans des actes de ce genre, et le public, en gardant son sang-froid, leur ôtera toute portée et toute raison d'être.

Le Radical :

Chaque fois que l'occasion se présente de réprimer un mouvement ouvrier, on a saisi sans hésitation. On frappe toujours. Et, cependant, si

l'on y réfléchit un seul instant, ceux qu'on atteint si durement, sont dans leur liberté, soit dans leur situation, ce sont, à n'en point douter, des républicains. Ils peuvent, aux heures de violences irréfutables, maudire le sein qui les a portés. Mais ce sont des fils, des enfants, toujours dévoués, de la Révolution. Les deux nous gardent de jamais jouer le rôle de proscriptions. Nous ne demandons de poursuites contre personne. Mais il est bien permis de placer, en regard des sévérités, sans circonstances atténuantes, dont on use en ce moment, envers les grévistes, l'impunité presque complète réservée aux soutiens du trône et de l'autel. Encore une fois comparez et jugez.

Le Rappel :

M. Clemenceau a travaillé à créer entre les radicaux, dans le pays, deux minorités fortes, l'une à droite et l'autre à gauche. Il a mis ainsi l'avenir de notre parti en péril.

ECHOS & NOUVELLES

Le Petit Parisien :

De Bruxelles. Une véritable tragédie s'est déroulée ce soir dans un hôpital de Bruxelles.

Atteint d'appendicite, Mme François Tricou était entrée ces derniers jours dans cet établissement pour être opérée. Mariée à un homme jaloux, elle avait de fréquentes querelles avec lui et finalement avait dû le quitter. Son mari avait fait de vaines démarches pour reprendre la vie commune ; c'est ainsi qu'il lui avait écrit à l'hôpital pour lui demander de pouvoir lui faire visite aujourd'hui même. La maladie refusa.

D'un nouvel accès de fureur, l'homme révolta de se voir ainsi ; il parvint à pénétrer dans l'hôpital et se rendit dans la salle commune où sa femme était allitée. Il eut avec elle une explication. Soudain une vive discussion éclata et Tricou lui donna un vigoureux soufflet.

Quant à la victime, elle avait perdu connaissance ; la malheureuse est mourante.

Le Petit Journal :

Le pigeon saboteur.

On a recueilli à Saint-Germain-en-Laye un pigeon voyageur égaré qui portait un message du ministre de l'intérieur, adressé au préfet de la Seine, en lui disant : « Le message a été transmis à la préfecture de Seine-et-Oise ainsi que le messageur infidèle. »

LA JOURNÉE

Mariage : Le comte Jehan de Loynes d'Estres, enseigne de vaisseau, avec Mlle Anne-Marie Anthime-Ménard, Saint-Pierre du Gros-Caillois, midi.

La bienfaisance : Vente de charité au profit des œuvres de la paroisse Saint-Charles de Monceau (cercle Albert, 17, rue de Tocqueville, de deux heures à six heures).

Exposition : Ouverture de l'Exposition horicole de printemps de la Société nationale d'horticulture de France (Jardin des Tuileries, midi).

Cours et conférences : Institut catholique, 19, rue d'Assas : M. Dunand : « Jeanne d'Arc et sa mission d'après les documents » (5 h. 4).

Le docteur Dagincourt : « La Maladie à venir : serums et vaccins » (salons Malakoff, 56 bis, avenue de Malakoff, 9 heures).

M. Charpentier : « La Poésie scientifique » (157, rue Saint-Anoine, 8 h. 1/2).

M. le docteur Henri de Rothschild : « La Puericulture » (Polytechnique Henri de Rothschild, 199, rue Marcadet, 5 heures).

M. Edmond Doutté : « Un Coup d'œil sur le Maroc et l'Islam marocain » (Ecole des langues orientales, 5 heures).

Informations

Nomination. — Par décret en date du 14 mai, M. le général de division Brun, chef d'état-major général de l'armée, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de M. Cretin, contrôleur général de l'administration de l'armée.

Presse monarchique. — L'Association de la presse monarchique et catholique des départements a tenu hier son assemblée générale annuelle à la mairie de comités : MM. Béraud, de Bastierre, Gilbert, Ernouf-Bignon, de Godlewski, Lamapet.

Le comité, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Eugène Reynis, a ensuite composé son bureau de la manière suivante :

Président : M. Ernest Baudouin ; vice-présidents : MM. Albert Cortillot, Louis de La Cha-

nome, Julien de Lagonde ; secrétaire général : M. Emilio Penot ; trésorier : M. Luzurier ; rapporteur général : M. Eugène Reynis.

Les tampons isolateurs. — La suspension sur tampons isolateurs que l'on peut voir chez Belvallette et Cie, le grand carrossier de la rue Duret, donne une grande douceur aux automobiles, en supprimant complètement les vibrations.

L'Anis du Mono est une liqueur d'anis qui, par sa finesse caractéristique et sa délicieuse saveur, ainsi que par ses propriétés si éminemment toniques et digestives, figure au premier rang des liqueurs les plus estimées.

NOTES D'UN PARISIEN

GRAND LACHE !

Ce n'est pas au Figaro que personne sera suspect d'hostilité envers les barbiers. Mais, dans l'intérêt même de cette corporation excellente, il est nécessaire de protester contre le langage tenu, au meeting de Tivoli, par le délégué du syndicat des coiffeurs. Cet indigne descendant du plus spirituel boulevardier de Sévigné n'a-t-il pas eu le front de dire :

« Les bourgeois que je sers sont, à l'heure actuelle, dans les transes... Je le vois à leur figure ! »

Comme c'est étonnant ! Nous voyons, nous, à merveille, ce qui doit se passer dans le salon de coiffure où travaille cet orateur. Un « bourgeois » pénètre, désireux d'être rasé de frais, car il va dîner en ville. Ce courtis « délégué » l'interpelle : « Par ici, monsieur ! » Docile, le bourgeois se laisse choir dans un grand fauteuil, pendant que le délégué repasse avec soin ses ustensiles...

Déjà, il promène sur ce cou bourgeois un rasoir léger. Et soudain, tout en travaillant, s'enquiert : « Que dites-vous, monsieur, de l'agitation syndicale ? » Le client grogne : il aurait trop à dire, et il lui déplaît de se fatiguer à penser. Mais le délégué lève alors sa lame, la fait habilement tourner, et prononce : « J'irai faire un tour, ce soir, au meeting de Tivoli ! »

A présent, regardez le bourgeois... C'est parfaitement vrai, il est effaré. Tant qu'il s'achève l'opération, on voit la peur « sur sa figure », en attendant les marques du sabotage.

Quels poltrons que ces bourgeois ! Patrons qui avant la fin de la semaine, ils ont tous fait achetés de rasoirs mécaniques. Est-ce la ce que souhaite l'orateur de Tivoli ?

Nouvelles Diverses

LES GRACES A PRIX FIXE

Le capitaine d'artillerie Henri Marix, rapporteur près le premier Conseil de guerre et l'agent d'affaires Sères, ont été arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche.

Les deux mandats avaient été signés par M. André, à trois heures. M. Blot, sous-chef de la Sûreté, se rendit chez le capitaine. Il ne le trouva pas. Il alla à la prison de Cherche-Midi, où M. Marix a son bureau au Conseil de guerre. Il ne le rencontra pas davantage. On craignit un instant qu'il ne fût parti. Il n'en était rien. A une heure et demie du matin, il rentra à son domicile. Arrêté immédiatement, il fut conduit au Dépôt. Il accepta tranquillement l'arrestation, disant qu'il attendait sans trembler le juge d'instruction.

Quant à M. Sères c'est à cinq heures du matin qu'il a reçu la visite de M. Hamard à son domicile, 15, rue des Carrières, à Puteaux.

A neuf heures, hier matin, après une conférence avec M. Fabre, procureur général, et M. Monnier, procureur de la République, M. André se faisait amener les deux détenus à son cabinet. Il prit leurs noms, prénoms, âges, etc., et les informa qu'ils étaient inculpés d'escroquerie, en vertu de l'article 405 du Code pénal.

Le capitaine Marix a protesté de son innocence. Il reconnaît bien s'être entremis pour faire obtenir des suris d'appel ou des changements de garnison à des amis militaires, mais cela, sans la moindre rétribution et par pure complaisance.

M. Sères — qui est, paraît-il, le cousin d'un général en retraite, dit qu'il a connu le capitaine Marix à Amiens, où lui-même était directeur d'un casino. Il se se lie avec, depuis, continuellement à se voir. Il y a eu quelques tours, deux de ses amis ayant besoin d'un suris d'appel, il pria M. Marix de l'obtenir. C'est, selon lui, la seule faveur qu'il ait demandé.

Les deux inculpés ont été envoyés et écroués à la prison de la Santé.

M. André a reçu aussi la déposition du plaignant, M. Céra de Luna. Il raconte de quelle façon il était entré en relation avec M. Sères. Il s'agissait d'une personne empri-

sonnée à Saint-Lazare sous prévention d'escroquerie au mariage. On lui conseilla de s'adresser à l'agent d'affaires de Puteaux.

Rien de plus facile, lui répondit celui-ci. Je suis en excellentes relations avec M. Tisser, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice. Je vais vous conduire chez un de nos amis communs qui nous sert d'intermédiaire.

C'est ainsi qu'il le mit en présence du capitaine Marix.

Le capitaine Marix a déjà fait parler de lui dans d'autres occasions. Son nom a été cité à propos du scandale des fiches. A Rouen, il était rapporteur au Conseil de guerre, il eut une violente altercation suivie de voies de fait avec le lieutenant de Brémont d'Arç, qui lui reprochait de commander en sous-main le mess des officiers et de tirer un bénéfice de ses camarades.

Fils d'un grand fabricant de soies de Lyon, il a possédé une belle fortune dont il a dépensé une grande partie. Il lui reste cependant une certaine aisance, puisqu'il est encore propriétaire d'un très bel immeuble dans Paris. On peut donc s'étonner qu'il ait été condamné à des peines aussi lourdes qu'il l'a été aussi d'ailleurs.

Quant à la troisième personne mise en cause, M. Paul Ruinat, c'est un cycliste qui a fait la connaissance de Sères à Agen où il était allé prendre part à une course. L'agent d'affaires lui avait tout de suite vanté ses relations et son pouvoir et s'était mis à sa disposition au cas où il aurait une contravention, un procès, un ennui quelconque. Un soir qu'ils se trouvaient ensemble à la terrasse d'un café, avenue de la Grande-Armée, il lui montra un officier qui passait en lui disant :

Tenez, voilà mon ami, le capitaine Marix, qui est rapporteur au Conseil de guerre. M. Ruinat affirme ne s'être mêlé de rien et, en effet, il ne paraît point être compris dans les poursuites.

LA SAINT-PHILIPPE

Les comités royalistes ont célébré hier la Saint-Philippe par un banquet au Salon des Familles, rue de Valenciennes, en l'honneur de M. de Lamazelle, retenu auprès de son fils malade, le banquet a été présidé par M. Le Breton, sénateur de la Mayenne, ayant à sa droite la marquise de Mac-Mahon et à sa gauche M. Roger Lambelin.

Dans l'assistance, on remarquait le lieutenant-colonel du Halgouët, député, le duc des Cars, M. de Rameil fils, les comtes de Cossé-Brissac, de Montequieu, de Castillon Saint-Victor, etc.

Des discours ont été prononcés par M. Le Breton qui a exalté Jeanne d'Arc et par M. Tisserand, président de la Fédération française, qui a fait le procès de la Révolution française.

Avant de se séparer, les convives ont chanté la Vendémme.

La sortie a été marquée par un fâcheux incident. Comme un certain nombre de jeunes gens étaient venus au Salon des Familles en tenue militaire, un drapeau tricolore, une bannière blanche fleurdelisée, M. Marchand, officier de paix, vint les inviter à la faire disparaître. Sur leur refus, il se empara. Ce fut le signal d'une bagarre des plus violentes, au cours de laquelle plusieurs gardiens de la paix furent blessés. L'un d'eux, attentif à la garde de son casque, fut renversé dans le ventre, à ce moment, un officier de paix lui-même a été servi. L'officier de paix lui-même a été servi. L'officier de paix lui-même a été servi.

Ces arrestations n'ont pas été maintenues. Mais les dix-sept manifestants arrêtés à la bagarre de Saint-Mandé ont été envoyés au Dépôt et seront poursuivis pour cris séditieux, rébellion, menaces et violences envers les agents de la force publique.

UN ARRESTATION

On aurait arrêté hier soir, dans un grand cercle de Paris, un officier italien accusé d'avoir assassiné sa maîtresse à Bologne.

L'AFFAIRE RENARD

Mme Renard est venue hier à la prison de Versailles voir son mari qui, on le sait, passe devant le jury le 14 juin prochain.

On a vu dans tous les meubles qui garnissaient la chambre de M. Remy, notamment le lit sur lequel on voit encore les taches du sang de la victime. On a apporté également les bijoux saisis sur Courtois, du linge ensanglanté, etc., au total soixante-dix scellés. Le tout a été déposé au greffe.

BIZARRE ACCIDENT

Boulevard de Strasbourg, à la hauteur du numéro 68, un tramway de la ligne Montrouge-Gare de l'Est a heurté, hier soir à cinq heures, la planche indicatrice d'un tramway « La Chapelle-Square Monge ». Un des éclats de bois de cette planche a traversé le mollet gauche d'un voyageur d'imprévisibles M. François Liottet, et atteint à la tête sa petite fille, qui se tenait à côté de lui.

Les deux blessés ont été reconduits à leur

domicile après avoir reçu des soins dans une pharmacie.

UN ACTE DE VANDALISME

Il y a quelques jours, on s'apercevait à l'Ecole des beaux-arts que la statue en marbre du « Mercure assis », placée dans la cour du Maréchal, venait d'être mutilée. Un inconnu avait fait sauter au ciseau un des oreilles du dieu.

On supposa que cet acte de vandalisme ne pouvait être dû qu'à un élève de l'Ecole et une surveillance active fut exercée. Le coupable, ayant recommencé ses stupides exploits et fait sauter tous les autres doigts du pied mutilé, s'est fait arrêter.

Déferé au conseil de l'Ecole, il a été exclu pour un mois.

SUICIDE

Mme veuve Boquet, âgée de trente ans, demeurant 60, rue Léon, a absorbé hier, sur un banc du boulevard de la Chapelle, une fiole de laudanum. Elle a été transportée dans un état alarmant à l'hôpital parboisière, et a déclaré qu'elle avait voulu en finir avec la vie parce qu'elle était inconsolable de la mort de son mari, décédé il y a huit jours.

VOLEUR DE RÉTIKULE

Mme Magda Gerber, rentière, boulevard Persaire, passait hier rue Albion, quand un individu s'élança sur elle et lui arracha son réticule en or.

Poursuivi par des passants, le voleur a été arrêté quelques instants après. C'est un nommé Alexandre Combré, âgé de vingt ans, sans domicile. Il a été envoyé au Dépôt.

POIGNARDÉ

Un maçon, Jean-Baptiste Façon, âgé de vingt ans, rentrait chez lui l'avant-dernière nuit, quand il a été attaqué boulevard de la Gare par plusieurs individus qui l'ont frappé de coups de couteau. Grièvement blessé, il n'a pas tardé à expirer, tandis que ses agresseurs prenaient la fuite.

Son cadavre a été transporté à la Morgue, Jean de Paris.

AVIS DIVERS

CONTREXÉVILLE PAVILLON

Régime classique des Goutteux

CONSTITUTION. — Le soir, avant dîner, un ou deux GRAINS DE VALS.

TÉLÉGRAMMES & CORRESPONDANCES

Usine fermée

Lille. — Il y a quelques jours, une partie des ouvriers d'une flature d'Armentières se mettait en grève. Les tentatives de conciliation ayant échoué, le directeur de la flature vient d'aviser tout le personnel que l'usine allait être fermée.

Huit cents ouvriers vont être réduits au chômage.

Les royalistes à Orléans

Orléans. — Une réunion privée organisée par les royalistes a été tenue aujourd'hui à Orléans. Plus de six cents personnes ont écouté les véhéments discours de MM. Davezin et Léon Daudet qui ont fait le procès du régime républicain, après avoir célébré la gloire de Jeanne d'Arc. Il n'y a pas eu d'incident grave.

Argus.

De ces deux incidents, la Société des auteurs, la Société des Gens de lettres vont se saisir et nous leur apportons ici la contribution d'une information et d'une idée.

C'est d'abord cette intéressante lettre que nous adresse, sur le vote de la Douma, notre correspondant de Saint-Petersbourg, M. René Marchand.

La propriété littéraire et artistique

Le vote de la Douma. — La propriété sans limite.

On s'est vivement ému, dans les milieux littéraires, du vote récent par lequel la Douma a refusé de reconnaître la propriété littéraire et artistique des étrangers, et cette émotion vient encore de s'accroître en présence de la jurisprudence, inaugurée par la Cour d'appel de Paris, réduisant le droit d'un auteur dramatique sur son œuvre au seul dialogue.

De ces deux incidents, la Société des auteurs, la Société des Gens de lettres vont se saisir et nous leur apportons ici la contribution d'une information et d'une idée.

C'est d'abord cette intéressante lettre que nous adresse, sur le vote de la Douma, notre correspondant de Saint-Petersbourg, M. René Marchand.

Saint-Petersbourg, 11 mai.

On s'est vivement ému du vote inattendu et singulier par lequel la Douma s'est prononcée récemment — à une très faible majorité d'ailleurs — contre la reconnaissance du droit d'auteur et l'on s'est alarmé à tort d'une décision qui n'a aucunement la gravité portée qu'on a sem-

blé lui attribuer, car, même si la Chambre russe, ce qui n'est pas prouvé, persiste dans son erreur lors de la discussion du projet en seconde lecture, le gouvernement n'en restera pas moins libre de régler la question du droit d'auteur par voie diplomatique en concluant avec les différents pays telles conventions littéraires qu'il jugera à propos et je suis en mesure d'affirmer, de façon catégorique, qu'il est fermement résolu, s'il y a lieu, à agir de la sorte. En effet, le projet de loi du gouvernement, rapporté par le président de la commission du droit civil, M. J. Pergamaint, l'un des juristes les plus distingués de la Russie, posait très nettement le principe de la non-liberté du droit de traduction et laissait expressément au ministre compétent le soin de conclure avec les états étrangers des arrangements particuliers dans la limite des conventions internationales.

Cette seconde disposition était des plus heureuses puisque, grâce à son élasticité, elle mettait le gouvernement russe à même de restreindre dans la mesure où il pouvait le juger désirable la protection des œuvres scientifiques que, dans les milieux artistiques aussi bien que politiques de Pétersbourg, on se refuse en général à assimiler aux œuvres littéraires et pour lesquelles on persiste, dans un but de popularité, à réclamer le maintien, comme par le passé, de la liberté du droit de traduction.

Or, qu'à fait la Douma ? Malgré l'éloquent discours du rapporteur, elle a, sans doute, repoussé le texte si sage et si équitable qui lui était proposé, mais d'autre part, elle a réglementé le droit de traduction au moyen de deux amendements qui l'importe de bien préciser. Le premier, qui n'est qu'une application du principe de la territorialité, porte que pour toute œuvre éditée en Russie, le droit de traduction appartient exclusivement — pour une durée de dix années — à l'auteur, quelle que soit d'ailleurs la nationalité de ce dernier et quelle que soit la langue dans laquelle l'œuvre est écrite. A l'expiration du délai de dix ans, ou passé cinq ans à dater de la publication, si l'auteur n'a encore pas fait à ce moment usage de son droit, l'œuvre est considérée comme tombée dans le domaine public.

Quant au second amendement, il consacre la liberté absolue du droit de traduction pour toutes les œuvres éditées en langue étrangère en pays étranger.

On voit donc que, dans le texte voté par la Douma, ce s'oppose à ce que le gouvernement passe avec l'étranger des conventions littéraires. Au lieu de la non-liberté, c'est la liberté de la traduction qui sera la règle, mais cette liberté sera susceptible de toutes les restrictions qui pourront être apportées par les arrangements conclus ultérieurement par le gouvernement avec les autres états, car, encore une fois — et c'est là le point capital — si la Douma ne prévoit pas de pareilles conventions comme le faisait en termes excellents le projet par elle repoussé, elle ne les défend pas non plus et, par conséquent, en vertu des lois organiques qui régissent l'Empire, laisse tacitement à l'autorité compétente le soin de les conclure directement.

Si maintenant on examine les arguments produits par les adversaires du droit d'auteur, on est frappé de leur faiblesse et l'argumentation éloquent, mais vide, de M. Miloukoff qui a groupé dans cette question contre le gouvernement une majorité aussi incohérente qu'hétéroclite est un exemple frappant de fausse sensibilité et de creuse déclamation.

Vous ne pouvez pas, dit à peu près le député de Saint-Petersbourg, et avec lui les membres de la gauche et de la droite qui ont abondé dans son sens, reconnaître le droit d'auteur, car vous élèveriez par là le prix de vente des œuvres littéraires et, ce faisant, vous les interdirez aux masses populaires, qui en ont besoin pour se former et pour s'instruire.

Vous ne pouvez pas reconnaître le droit d'auteur, car en supprimant la liberté de la traduction, vous élèveriez à ces intellectuels dans le besoin, à ces étudiants si intéressants l'unique gagne-pain qu'ils peuvent trouver, grâce à un labeur acharné, dans leurs rares moments de loisir.

Entrainé par des idées dont la généralité est en soi-même à la fois déraisonnable et absurde, M. Miloukoff a sans doute oublié — à ironie des choses — que les grands auteurs russes dont il se réclame, moins enthousiastes

que lui du régime russe, ont de ces dernières œuvres en perfection de l'œuvre. Mais, ce n'est pas grave, n'en venant qu'en laissant à des con-

niennes — au d'un ouvrage masse des d'un russe bar sens attestant sante de la la

Il serait prusse d'abor masse ensu pent-être plus que la réda un peu moim

J'ai pu voir minent dépu compris mes déclarations riques qui, de tout com

Je regret mior vote de se ressaisira jet.

Sans doute situation act clura certain téraires, mais de ces conv dans la loi fort bien d semblée.

J'estime même conti sonnel pou spéciale. Ai dans les prof, faisant et les difficult ne seraient gials les ce des œuvre tant un car comme par cause et en laux juges qui pouva et nous les rer, le cas non-liberté qui s'impo indispense de pirator la masse l'lement dé

D'autre p de Paris, qi poser au cas question de complait les intérêts téons fran chon une i dans plusi ments qu

Après au Bachelour Après au Bachelour publie a pour l'am tion qui se teurs et de ajoute :

Ce pro, niqué au mois de mai, ration du rangeme négocial "A cette propriété discuté nement l'interm Paris, q d'entrer boration nous po le vote c loi aura

Ainsi blée pa texte d adopté tions d Russie, auteurs tante d de la m

Infon disposit peler l' Russie portera D'a sentat loir au les dro gais, d stipula venir.

Avu qu'elle doit é conseil tion ir Je n men d appo nos v

Quo ports nous n disticti rense tours, rance biqui cité p leurs

Voit nous traité Paul des G du li je. pu pas. prit. Deu, testé just point fran du au

auti leu tals

Feuilleton du FIGARO du 17 mai

La Vie littéraire

LE RESTE EST SILENCE, par M. Edmond Jaloux. — LE VENT ET LA POUSSIÈRE, par M. Francis de Miomandre.

Tout en rendant justice au dernier roman de M. Edmond Jaloux et à ses réelles qualités, j'avais, autant qu'il m'en souvient, chicané le jeune auteur sur quelques négligences de style et d'expressions. Dans le nouveau récit qu'il vient de publier et qu'il a, un peu prétentieusement peut-être, intitulé *Le Reste est silence...*, nous allons retrouver les mêmes qualités de fond et à peine trace, — disons le bien vite, — des légères incorrections qui déparaient *le Démon de la Vie*. C'est à la loupe qu'il faudrait ici chercher telles de ces constructions douteuses, tels de ces vocables impropres, tels surtout de ces « phocécismes » auxquels nous faisons la guerre ; et quand nous aurons rappelé qu'on n'écrit pas : « C'était un être à qui tout avait raté dans la vie », ou encore que, sur une table, on ne laisse pas « une enveloppe à deux pas de son assiette », notre incorrigible pédanterie sera entièrement quitté envers M. Edmond Jaloux. Nous n'aurons plus qu'à le féliciter d'avoir composé un livre charmant, d'une sensibilité plus délicate, d'un art plus affiné que tous ses essais antérieurs et où parfois nous osons sentir — ce qui n'est point une critique, — l'heureuse influence littéraire de M. René Boylesve.

Le héros ou plutôt le narrateur qu'on nous présente a, en effet, quelque analogie avec *l'Enfant à la balustrade*. Pour évoquer ses

année, nos secrétaires de théâtre nous donneront la première d'un acte inédit en vers de M. Edmond Rostand: Jean qui pleure et Jean qui rit, qu'interpréteront Mlle Robinne, MM. Brunot et J. de Féraldy, de la Comédie-Française.

Les 25, 26 et 27 mai l'«Œuvre» représentera dans la salle Fémina, comme nous l'avons dit déjà, l'Electra de Hugo de Hofmannsthal, mise en musique par M. Richard Strauss.

Mlle Suzanne Després reprendra à cette occasion sa belle création d'Electra: elle sera entourée par les mêmes interprètes qui doivent jouer la pièce en Amérique avec elle, au mai et juillet: Mlle Sophora Mossé, déjà applaudie dans la Malibou, de M. Paul Spink; Mlle Pagandet et M. P. Rameil.

Est-ce parce que la sympathie du public va aux artistes amicalement réunis pour continuer la série de spectacles du Théâtre-Royal? Est-ce aussi à cause de la supériorité du spectacle? Il y a foule, chaque soir, pour applaudir dans Venet très tôt, Après nous, le Pêche et Paris-Cherchi, Mlle Chesnel, M. Muffat, Mlle Mylo d'Arcy, MM. Trunc et Villa, Mme Cora Laparcerie, MM. Prieur et Coquet, Mmes May Meisa, Alice Bery, Alice de Tender, Alice Gillet, J. Bery et Nemo.

Les 19 et 21 mai courant, à neuf heures, seront données à Fémina, deux représentations de la célèbre pièce hollandaise de Marcellus Emanto, Quand le monde s'en va, traduit et adapté par M. Brouzet-Delort et J. Valmy-Baysse. Elle sera interprétée par Mmes Nau, Norma, MM. Roger Karl et Joris Walter.

Serge Basset.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui: — Université des Annales (51, rue Saint-Georges) Excursion à Rambouillet: Par train spécial (2^e classe). Promenade en breaks à la Bergerie de Marie-Antoinette, étangs de Coupe-Gorge et dans la forêt. Déjeuner dans la salle des Fêtes. Visite du Château-Conférence par M. Jean Madeline avec auditions. Promenade à la Laiterie de Marie-Antoinette. Gouter à la Chaumière de Coquilhages.

Ce soir: — Aux Folies-Bergère, à 8 h. 3/4 précises, la Revue des Folies-Bergère, 22 tableaux, 800 costumes (le singe Consul Peter, le lion Salvador Romagnolo; Automatism; Claudius, Pongaud, Marcel et Marie Marville). (La Première Entente cordiale. Les Châteaux de la Loire. Castro à Paris). Le plus grand succès de la saison.

— A l'Olympia, à 8 h. 1/2, Paris-Singerie, revue à grand spectacle en 18 tableaux de MM. Max Dearly et Maurice Millot (le Pays des singes, Match d'un train et d'une auto, le Palais des contes). Mlle Ethel Levey, Florido, Milos Brenowitz, André M. Brouzet-Delort, M. Albert, Darcet, Ressa, Danvers, Portat, etc. — M. et Mme X... en cab, bicyclette et tandem, «The event of the season». Le Prince Dollar, nouveau ballet en 2 tableaux: Mlle Lucy Bely, les Sparkling Girls. Partie d'attractions.

— Au théâtre, Marigny, à 8 heures, pour la réouverture, la Revue de Marigny (Mmes Germaine Gaillois, M. T. Berka, Delmarès, MM. Gabin, Max-Morel).

— Au Nouveau-Cirque, à 8 h. 1/2, attractions nouvelles; Footit et Chocolat; à 10 h. 1/2, Cocoriquette, fantaisie comique et nautique. — A la Lune Rousse, 36, boulevard de Clichy (téléph. 587.48) (direction Bonnaud-Biès), à 9 h. 1/2: Chacun sa botte, revue en un acte en vers, de Dominique Bonnard et Numa Blés, jouée par Lucy Pezet, Antoine Lauth, Georges Charon, etc. L'Équipée, du caran d'Aché, présentée par Numa Blés; les chansonniers Dominique Bonnaud, Paul Weil, Georges Baltha, etc., dans leurs œuvres.

— Au «Diable au Corps», Allez au Diable. 490,000 francs! Tel est le chiffre colossal offert par l'Amérique à Consul Peter, l'ex-

traordinaire chimpanzé qui révolutionne Paris en ce moment. C'est assez dire quelle attraction unique possède en ce moment les Folies-Bergère. D'ailleurs, tout-Peter le sait déjà, car depuis les débuts de Peter dans la merveilleuse Revue de P.-L. Fiers, le premier de nos music-halls refuse de le moude et en refusera pendant longtemps encore.

Décidément la vogue est à Marigny qui peut supporter tous les changements de température grâce à sa salle si bien aménagée pour braver le froid ou la chaleur. Aussi l'amusante Revue de MM. Briquet et Bastia continue-t-elle d'attirer en foule le public tant par l'esprit des auteurs que par le charme de l'entrain de ses interprètes d'élite: Germaine Gaillois, Marie-Thérèse Berka, Delmarès, de Landy, Lavignry, Gabin, Max Morel, Fréjol, etc., etc. Ajoutez à cela une superbe mise en scène et le ravissant escadron des «Marigny Girls» et vous aurez la raison de ce magnifique succès.

La Cigale, Amour et pistou, la désopilante fantaisie militaire en cours, marche décidément sur les traces des modèles du genre: Champignol malgré lui, les 28 jours de Clarelle, etc.

Les spectateurs se divertissent franchement aux folles péripéties de la pièce, aux exploits d'Allems, la piquante artiste au brio incomparable, de l'exubérante Charlotte Martens, du Dorville, de Saint-Paul et de tous leurs excellents camarades.

Voilà qui donne tout le temps nécessaire à M. Raphaël Flatau pour préparer la revue de printemps qui servira de rentrée aux deux enfants prodiges: Jane Marnac et Claudius.

Les clous de la Boîte à Fursy: Jules Moy, à 10 h. 1/4. Fursy, ses improvisations — à 10 h. 4/2. Lyse Berty dans la revue O. E. O. P. E. L'Amie des statues, à 11 h. 10; L'Amour, à 11 h. 1/2; La Chantuse cosmopolite, à 11 h. 3/4.

COURRIER MUSICAL

Ce soir: — Salle Pleyel, 1^{re} séance Tsayo-Pugno, avec les concours de MM. Hollman et Monteux: Trio en ré, Sonate en ut mineur, Quatuor en sol mineur. Billets à la salle et chez M. A. Dandelot.

Salle des Agriculteurs, 1^{er} récital de chant par J. J. Gilly (Schubert, Schumann, Brahms). Au piano: Erich J. Wolf. Billets à la salle et chez M. A. Dandelot.

— A 9 heures, à la salle de l'Université des Annales, concert donné par Mlle Olga Daunal, avec le concours de Mmes Lyse Berty, Tassart, Bromberg, MM. Dutilloy, Sigonnet et Mendels.

Alfred Dellila.

LES GRANDES VENTES

Collection de feu l'abbé Le Monnier. M^{rs} Lair-Dubreuil a vendu samedi, à l'hôtel Drouot, la collection laissée par l'abbé Le Monnier. Il s'agit surtout d'œuvres d'art de pression religieuse. La vacation, qui comprenait une soixantaine de numéros, a produit 47,992 francs. En voici le détail:

— N^o 6, Lorenzo di Credi, La Vierge adorant l'enfant Jésus, 5,605 fr.; n^o 27, Rigaud, Portrait de Fénelon, 1,050 fr.; n^o 31, J. Savoldo, Portrait d'homme, 1,350 fr.; n^o 35, Ligonne, La Vierge portant l'enfant Jésus, 1,550 fr.; n^o 44, Ecole flamande, Chapeau dans une courbe, 1,840 fr.; n^o 52, Ecole de Nuremberg (seizième siècle), Saint Jérôme en méditation, 3,000 francs.

— Les Della Robbia de la collection ont eu le don de fixer plus spécialement la curiosité des amateurs. En voici les adjudications:

— N^o 58, Deux merveilleuses: la Justice et la Tempérance, terre cuite émaillée de l'atelier de Luca Della Robbia, 6,100 fr.; n^o 60, Tympan représentant l'Annonciation, terre cuite émaillée avec figures en haut relief de l'atelier de Andrea D. 8,840 fr.; n^o 61, Table rectangulaire, représentant la Vierge, l'enfant Jésus et des

Saints, de l'atelier de Giovanni, D. R., 4,500 fr.; n^o 62, Petit retable représentant le Christ, l'enfant Jésus, des Saints; dans le fronton, le Père Christ et des anges; dans la prédelle, le Christ à demi dans la sépulture, la Vierge et saint Jean, terre cuite, atelier des D. R., 3,080 francs.

La vente de la collection de Mme A. F. s'est achevée avant-hier, sous la direction de M^{rs} Henri Baudouin, et a produit 219,651 francs.

Voici quelques prix de la dernière journée: N^o 503, Brûle-parfum en bronze et laque, 822 fr.; n^o 534, Statuette en bronze: Vulcaïn ébouillu, travail venant du début du dix-septième siècle, 1,600 fr.; n^o 535, Grande pendule, époque Louis XV, 865 fr.; n^o 537, Pendule en bronze doré et marbre blanc, époque de Louis XVI, 3,100 fr.; n^o 551, Commode en palissandre et bronze doré, époque Régence, 900 fr.; n^o 552, Commode en marbre et bois de couleur, et bronze doré, époque Régence, 1,300 fr.; n^o 553, Commode en bois de violette, et bronze doré, époque Régence, 1,000 fr.; n^o 554, Commode en bois de violette, et bronze doré, époque Louis XV, 5,500 fr.; n^o 561, Bibliothèque en acajou, époque Louis XVI, 1,800 fr.; n^o 569, Guéridon en acajou et bronze, fin du dix-huitième siècle, 2,355 francs.

A Londres: vente Day. La vente de la collection Day, faite chez Christie, à Londres, a donné, pour les tableaux, une série de prix particulièrement élevés:

MILLET: La Gardesne d'ois, 134,250 francs; DUBOIS: Les Bords de l'Oise, 47,200 fr.; Paysage au clair de lune, 28,500 francs; Le bac, 73,500 fr.; Entrée de village à Coëbron, 47,500 fr.; Les Bûcherons, 36,050 fr.; La Chaudière parmi les dunes, 35,425 fr.; Souvenir d'Italie, 20,925 francs; Le port, 22,300 fr.; Automne en forêt, 12,075 francs.

Jules DUPRE: Clairière en forêt, 13,550 fr.; Bords de rivière, 13,550 francs. HANCOCK: Solitude, 7,550 francs.

Hollande: tableaux des peintres modernes de Hollande et de Belgique, de ceux que nous ne voyons jamais passer dans les ventes de Paris, se sont élevés à des prix exceptionnels:

MARIS: Les Quatre Nouris, 85,375 fr.; Feeding Chickens, 78,750 francs. MAUVE: Troupe de dionneous sous bois, 70,875 fr.; Lisière de bois, 53,025 francs.

La collection comprenait encore une Bergère de J. Jacques qui fit 44,100 francs et des Vaches aux pâturages de Van Marcke, une belle œuvre adjugée 18,375 francs.

Valemont.

La Vie Sportive

LES COURSES

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE. La journée des Poulx d'essai est toujours une journée attractive. Celle de 1909 n'a pas manqué à la tradition et, malgré un temps des plus incertains, il y avait foule, hier, sur l'hippodrome de Longchamp. L'après-midi aussi le reste fort bien passé, en dépit de quelques gouttes d'eau qui n'ont ni eu rien au succès de la réunion.

La Poulx d'essai des Poulx se voyait de rentrée à Azalee qui, l'année dernière, avait quitté le turf sur de prestigieuses performances. La fille d'Ajax n'a pas heureusement changé dans années. Elle restait toujours par son excès de longueur, son rein plié, et si elle s'est avantagée en étant établie dans son avant-main, elle n'a plus cette puissance d'arrière-main qu'elle avait l'année dernière, en fin d'année. Cette musculature des fesses et des cuisses venant avec le travail et l'exercice public, car ce qui manque le plus à l'heure actuelle à la poulx de M. Edmond Blaes, c'est d'avoir contracté.

Rien ne vult la course pour amener un animal en condition, et je n'en vout pour exemple que les progrès accomplis par Route de Nuit, la gagnante d'hier. Quel poids la Ronde de Nuit d'hier rendrait-elle à la Ronde de Nuit de M. Edmond Blaes? De combien de livres a-t-elle battu Gyron, derrière laquelle elle finissait dans le Prix Pénlope? On laisse-t-elle Rose de Flandre tout elle avait

raison avec quelque peine dans le Prix Somnolent. La poulx de M. de Brémont a mis une surenchère sur sa forme de près d'une stone à chacune de ses sorties. Tenu dans du coton et réservé pour la Poulx d'Essai, elle n'est probablement pas gagnée cette épreuve qu'elle a enlevée d'une façon si désinvolte.

Azalee a fini seconde, devant nettement tout le reste du lot. Cet insuccès n'est donc que relativement décevant.

La Poulx d'Essai des mâles est revenue à Verdun, l'excellent performer du baron Maurice de Rothschild. Mais, si régulière que paraisse cette épreuve, — et qu'elle soit très probablement en ce qui concerne le gagnant — elle a constitué la course la plus impossible à prévoir parmi toutes celles qu'on peut imaginer. Nous avions appris à connaître Verdun comme un cheval de fond, un accrocheur, un «coureur épais». Or, c'est sur ce cheval qui revient sur lui, le menaçait et succombait en finissant plus fort que lui... Mais, il n'avait tout aucun rôle dans le Prix Greffulhe!... Et nunc erudimini, gentes!

Je signale au passage que les gagnants des deux poules ont été montés par O'Connor, jockey de fortune dans la circonstance, passé de mode, ce qui semblerait prouver que pour l'écarté, pour faire le point à l'écarté, rien ne vaut la fièvre majeure, et pour gagner une course ce qu'il y a de plus sûr est encore de monter le meilleur cheval.

Kenilworth, très adroitement piloté par G. Stern (passé de mode aussi celui-là), a enlevé facilement le prix Rainbow, inauguré heureusement en France les couleurs du colonel Hirsch.

Après les prix Rainbow, nous avons reçu la dépêche annonçant la victoire d'Ag à Hag dans le Grand Prix de Bruxelles. Le succès des couleurs de M. James Hennessy a été — est-il besoin de le dire? — on ne peut plus sympathiquement accueillie.

Prix de Valenciennes (3,000 fr., 2,200 m.). — 1, Lehan, à M. Marino Clado (Garnier); 2, Ma Chérie, à M. Pilzer (O'Neill); 3, Or du Rhin, à Mme Doublet (Every) (encolure, 3 longueurs).

Non placés: Mutchikoak, Jubilé, 96 fr. de A. Cajolet, Bel Ange. Pari mutuel à 10 fr.: Gagnant, 96 fr. Placés: Lehan, 31 fr. 50; Ma Chérie, 17 fr. 50; Or du Rhin, 39 fr. 50.

Prix de l'Espérance (8,000 fr., 3,000 m.). — 1, Garoubier, au docteur H. David (J. David); 2, Lovelace, au prince Murat (J. Child); 3, Justinius, à M. E. Leigh (G. Stern) (1/2 longueur, 3 longueurs).

Non placés: Diabolio, Queritron, Skaliger, Roi des Huns, Red Lock, Sarbalakio, Gland d'Or, Daubray, David. Pari mutuel à 10 fr.: Gagnant, 713 fr. 50. Placés: Caroubier, 55 fr.; Lovelace, 13 fr.; Justinius II, 15 fr.

Prix d'Essai des poulx (30,000 fr., 1,600 mètres). — 1, Ronde de Nuit, à M. J. de Brémont (O'Connor); 2, Azalee, à M. Ed. Blaes (G. Stern); 3, La Duporterie, à M. A. Aumont (Hobbs) (3 longueurs, 2 longueurs).

Non placés: Mlle Bon, Gyron, Rose de Flandre, Genny. Pari mutuel à 10 fr.: Gagnant, 106 fr. Placés: Ronde de Nuit, 25 fr.; Azalee, 16 fr.

Prix d'Essai des pouliches (30,000 fr., 1,600 mètres). — 1, Verdun, au baron M. de Rothschild (O'Connor); 2, Italus, au vicomte d'Harcourt (Hobbs); 3, Oversight, à M. W. K. Vanderbil (Hollhouse) (encolure, 2 longueurs).

Non placés: Mchari, Héralut, Exorde, Frère Luce. Pari mutuel à 10 fr.: Gagnant, 96 fr. Placés: Verdun, 21 fr.; Italus, 71 fr. 50.

Prix Rainbow (30,000 fr., 5,000 m.). — 1, Kenilworth, au colonel Hunsiker (G. Stern); 2, Merce, à Mme Chermettef (Baral); 3, Aquarelle, à M. A. Pellerin (A. Chappann) (4 longueurs, 5 longueurs).

Non placés: Saint Livrade, Montjoly, Rabat, La Belle II, Bijou Royal, Villégère. Pari mutuel à 10 fr.: Gagnant, 64 fr. Placés: Kenilworth, 22 fr.; Merce, 25 fr. 50; Aquarelle, 39 fr. 50.

Les derniers perfectionnements existent sur les châssis Léon Bolle, du Mans, réputés justement comme les plus souples, les plus silencieux et les mieux construits.

— Succursale de Paris, 49, rue de Villiers, à Neuilly-sur-Seine.

LES ARMES Société d'escrime à l'épée La poule d'honneur de la Société d'escrime à l'épée de Paris a été disputée hier. Elle a donné les résultats suivants:

1, M. Ivanovitch; 2, M. Peigné; 3, M. Rodrigues. Dans la catégorie des juniors, le vainqueur a été M. Alary (Garnot), MM. Keller (Condorcet), Letort (Rollin), G. Lavergne (Hoche), Barthe (Rollin), M. Lavergne (Hoche), Reinach (Condorcet), Whiteley (Hoche) et G. Meneau (Condorcet) se sont classés ensuite dans l'ordre où je les nomme.

M. Block a gagné le championnat des juniors, M. Brundelbourg est second dans cette dernière épreuve.

Jeun Septime.

TIR Au cercle Volney et au Fusil de chasse Les membres de la Société de tir du Cercle ont obtenu un vif succès. Dans la catégorie des seniors, M. de Sainte-Croix (Buffon) s'est classé premier; viennent ensuite M. Bonne (Buffon), 2^e; M. Picot (Rollin), 3^e; M. Dumas (Condorcet), 4^e; M. Jacques (Rollin), 5^e; M. Hirtz (Condorcet), 6^e; M. Moutard (Condorcet), 7^e; MM. de Grouette (Hoche) et G. Roger (Rollin), 8^e.

Dans la catégorie des juniors, le vainqueur a été M. Alary (Garnot), MM. Keller (Condorcet), Letort (Rollin), G. Lavergne (Hoche), Barthe (Rollin), M. Lavergne (Hoche), Reinach (Condorcet), Whiteley (Hoche) et G. Meneau (Condorcet) se sont classés ensuite dans l'ordre où je les nomme.

M. Block a gagné le championnat des juniors, M. Brundelbourg est second dans cette dernière épreuve.

YACHTING Régates de Joinville Le cercle de la Voile de Nogent-Joinville a, hier, en Marne, donné des régates dont voici les résultats:

Handicap, 2 tours parcours, soit 3 kil. 500, vitesse guilote: 1, Bonne-aventure, à M. Taverna, en 29 m. 13 s.; 2, Zik, à M. Heurtel, en 31 m. 18 s.; 3, Léopold, à M. Chamot, en 31 m. 36 s.

Course de série, de 1 à 2 tonneaux 1/2, 3 tours parcours, 5 kilomètres: 1, Tempête, à M. Martineau, en 1 h. 3 m. 31 s.; 2, Zik, à M. Heurtel, en 1 h. 7 m. 46 s.; 3, Lorraine, à M. Vigueron, en 1 h. 8 m. 4 s.

La grande poule non handicap, qui a été tirée ensuite, a été remportée par M. Roger de Barbarin, abattant 12 pigeons artificiels sur 12. Le baron de Castex, et M. Fleury se sont respectivement classés deuxième et troisième.

Enfin, une poule réglementaire avec handicap a été gagnée par M. Fleury; MM. Lefébure et Leve étant deuxième et troisième.

Paul Manoury.

VELOCIPEDIE

Paris-Liége. — Major Taylor battu La course Paris-Liége, contre hier avec un succès considérable, a été l'occasion d'un victoire belle. L'arrivée a, en effet, donné le classement suivant:

1, Masselis, Belge, à 10 h. 38; 2, Blaise, Belge, à 10 h. 42; 3, Burtz, Français, à 10 h. 48; 4, Fabert, Français, à 10 h. 52; 5, Cruchon, Français, à 10 h. 58; 6, François Fabert, Français, à 11 h. 02; 7, Ringwald, Français, à 11 h. 08; 8, Koppe, Belge, à 11 h. 12; 9, Dupont, Belge, à 11 h. 18.

La lutte a été de bout en bout acharnée. Les vainqueurs ont mené un train d'enfer.

Au vélodrome de Buffalo les courses ont donné les résultats que voici:

Match franco-américain. — 1, Dupré; 2, Hourlier; 3, Demara; 4, Major Taylor. International, 1,000 mètres. — 1, Outchkins (Piere); 2, Devoissoux.

Match. — Darragon bat Walthour, par un tour.

Ce match a d'ailleurs été arrêté à cause de la pluie.

Frantz-Reichel.

Petites Annonces

La ligne... 6 francs Par dix insertions ou cinquante lignes 5 francs Les annonces à 3 francs la ligne concernent 1^o L'industrie et les Fonds de commerce; 2^o Les Occasions, l'Enseignement, les Emplois et les Gens de maison; 3^o Les Locations; 4^o Les Pensées bourgeoises.

La ligne a trente-six lettres

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPERA (Tél. 231.53). — 8 h. 1/4. — Thaïs. — Demain: Rêléche. Mercredi: Bacchus. Vendredi: Stegréd. Samedi: Hamlet. FRANÇAIS (Tél. 102.23). — 8 h. 3/4. — Modestia; Connais-toi. Mardi, et jeudi: Le Mariage forcé; la Rivale. Mercredi, vendredi et samedi: Modestia; Connais-toi. OPERA-COMIQUE (Tél. 416.55). — 8 h. 1/2. — Solange. Mardi et jeudi: La Vie de bohème; la Légende du pont d'Argentan. Mercredi: La Tosca. Vendredi: Nanon. Samedi: La Habanera; Philémon et Baucis. ODEON (Tél. 811.42). — 8 h. 1/2. — Les Dani-cheff. Demain, même spectacle.

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tél. 274.23). — 8 h. 1/2. — La Poupée.

VAUDEVILLE (Tél. 102.09). — 8 h. 3/4. — Le Bon Numéro; la Retraite.

VARIETES (Tél. 410.30). — 8 h. 1/4. — Un Mari trop marié; à 9 h.: le Roi.

RENAISSANCE. — 8 h. 3/4. — Le Scandale.

THEATRE REJANE (Tél. 238.78). — 9 h. 0/0. La Fille de Jephte; à 9 h. 3/4, le Refuge.

NOUVEAUTES (Tél. 102.51). — 8 h. 3/4. — Une Grosse Affaire.

PORT-SAINTE-MARTIN (Tél. 437.53). — 8 h. 1/4. La Gu.

THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (Tél. 122.09). — 9 h. 0/0. — Isadora Duncan.

LYNASE (Tél. 102.65). — 8 h. 3/4. — La Joie du tabac; à 9 heures, L'Amour de Burlesque.

THEATRE ANTOINE (Tél. 436.33). — 8 h. 3/4. — Le Portenille; à 9 h. 1/4, Master Bob.

THEATRE MICHEL, 8 h. et 0/0, rue des Mathurins (Tél. 163.39). — 9 h. 0/0. — Répétition générale.

CHATELAIN. — Relâche.

ALAIN ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

ATHENEE (Tél. 282.23). — 8 h. 1/4. — Un Mariage à Londres; le Grêluchon.

THEATRE APOLLO (Tél. 272.21). — 8 h. 3/4. — La Veuve joyeuse.

AMBIGU (Tél. 436.33). — 8 h. 0/0. — La Jeunesse des Mousquetaires.

BOUFFES-PARISIENS (Tél. 145.53). — 8 h. 3/4. L'Impasse.

THEATRE DES ARTS (Tél. 586.03). — 8 h. 3/4. — Œuvre posthume; l'Éventail de lady Windermere.

GRAND-GUIGNOL (Tél. 228.23). — 9 h. — La Grande Mort; le Bac de gaz; le Délégué de la 3^e section; le Jeu de l'amour et des beaux arts; Ce bon docteur.

THEATRE AU ROYAL, 3, rue Caumartin (Tél. 234.34). — 9 h. — Tom; Après nous, le Pêche; Paris-Chichis.

CAPUCINES (Tél. 156.40). — 9 h. 0/0. — Petite Tache; Y a une suite; Afar ou les loisirs andalous, opérette. Marguerite Deval.

THEATRE MEVISTO, 18, r. St-Lazare (Tél. 113.60). — 8 h. 3/4. — Le Petit Terme; Tell père, Tell fils; les Rufians; Jeux à la coq.

FOLIES-DRAMATIQUES (Tél. 437.01). — 8 h. 1/2. Amour et Or.

COMEDIE ROYALE, 25, r. Caumartin (Tél. 307.36). — 8 h. 0/0. — Crime passionnel; Et ni vu, ni connu; le Roman chez la postière, revue.

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 1/2. — Rip.

CLUNY (Tél. 807.76). — 8 h. 1/2. — Wagon d'Amour; Céciloch d'enfant; le Billet de loterie.

DEJAZET (Tél. 274.91). — 8 h. 1/2. — L'Enfant à sa mère.

MUSÉE GREVIN Palais des Mirages: le Tompe-tête hindou; la Forêt enchantée.

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 h du matin à 11 h du soir. 1^{er} étage: Restaurant-brasserie. Déjeuners et à la carte. — Matin, dim. et fêtes.

ROYAUME DE L'HILIPPU MATATION, de 10 h à 6 h, 300 nains dans leur ville natale. ATTRACT. DIVERSES.

INGHENT, 14 min. de Paris, 152 trains par jour. Etabliss^{ts} thermal. Casino, Théâtre, Concert.

AVIS MONDAINS

Avis de Mariage PUBLICATIONS du dimanche 16 mai: M. Pierre-Marie-Edmond-Armand Huraud de Vibraye, lieutenant au 8^e Hussards, et M^{rs} Anne Louise-Marguerite-Marie Huraud de Vibraye, fille du vicomte Huraud de Vibraye, général de brigade du caduc de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, et de madame née Law de Lauriston.

M. André-Joseph Machiels, ingénieur des arts et manufactures, et Mlle Suzanne Léon.

M. Georges-Marie-Alfred Follain-Fernet, officier des hussards, et Mlle Anne-Marie Roudille, fille de M. Roudille, conservateur des eaux et forêts en retraite, et de madame née Cazaux.

M. Louis-Marie-Joseph Anon, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, et Mlle Eugénie Coassin.

M. Camille-Charles Vignal, inspecteur des finances, et Mlle Rachel-Aimée-Élisabeth-Claire Léon.

M. Amédée-Gustave-André Mesureur, chef de service à la direction de l'Assistance publique, fils de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, et de madame née de Wailly, et Mme Marguerite-Augustine Rodant.

M. Lucien-Louis Bouzom, consul de France, attaché au ministère des affaires étrangères, et Mlle Antoinette-Marguerite Laurencien